

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 7 juillet 2015

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3919-2015.

Gaz Métro – Demande d'autorisation d'investissement en amélioration et renforcement des réseaux de transmission de l'Estrie et du Saguenay.

Planification de l'audience – Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques* :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Madame Brigitte Blais et Monsieur Jacques Fontaine, analystes, présenteront leur rapport C-SÉ-AQLPA-0005, SÉ-AQLPA-1, Doc. 1 et traiteront, le cas échéant, des questions supplémentaires soulevées en audience. Durée prévue : environ 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire de Gaz Métro** : Environ 30 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire de l'autre intervenante** : Environ 10 minutes. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Environ 30 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et l'intervenante.